

DA.GY.BE. (DANse et GYmnastique à BÉtton)

DOSSIER D'INSCRIPTION 2017/2018

ACTIVITE(S) CHOISIE(S) :

Danse classique & modern-jazz enfant	Modern-jazz ados-adultes	Pilates	Zumba	Breakdance	Gymnastique	Gym Barre au sol
--------------------------------------	--------------------------	---------	-------	------------	-------------	------------------

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

NOM des parents ou du responsable légal (si élève mineur) :

.....

ADRESSE COMPLETE :

TEL domicile/travail :

TEL portable :

@ Mail : (obligatoire et lisible) :

Autres membres de la famille ayant une activité au sein de DAGYBE (préciser l'activité) :

.....

COURS (Indiquer pour chaque cours : **le professeur, le jour, l'horaire**)

COURS de:

Jour :

Horaire :

COTISATION

FORFAIT ANNUEL COURS :

REDUCTION :

(50% sur 2ème cours pour 1 même adhérent, 10% si 2 membres de la même famille inscrits, 20% si 3 membres de la même famille inscrits. Les réductions ne sont pas cumulables)

ADHESION (10 €, une adhésion par famille) :

TOTAL :

Réglé par :

Chèque : pour les règlements par chèque uniquement : en 1 fois :

Espèces : en 2 fois : sept - janv

Chèques vacances : en 3 fois : sept - janv - mars

Autres (préciser) :

PIECES A FOURNIR

Certificat médical d'aptitude à la pratique de l'activité :

Autorisation parentale à remplir pour les mineurs (voir au verso) :

Cotisation (voir montant plus haut) :

Tournez la page SVP

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Monsieur, Madame,agissant en ma qualité de représentant légal de l'enfant , l'autorise à pratiquer le(la) au sein de DAGYBE pour la saison 2017 / 2018.

J'autorise, en cas d'accident, les responsables de l'association et les secours à prendre toutes les mesures nécessaires à la sauvegarde de l'intégrité physique de mon enfant. Je désire être prévenu le plus rapidement possible de tout incident.

En cas d'absence merci de prévenir : Mme/Mr..... au numéro de téléphone suivant :

Faire précéder de la mention « lu et approuvé » A..... , le

Signature des parents ou du responsable de l'enfant :

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'association n'est responsable des élèves que pendant la durée des cours. En conséquence, les parents sont tenus :

- de s'assurer que les professeurs sont présents avant de laisser leurs enfants.
- de prendre leurs dispositions pour venir chercher leurs enfants à la fin du cours.

Le professeur et l'association déclinent toute responsabilité pour les enfants en dehors des cours et en cas d'absence du professeur.

Les enfants doivent avoir une assurance couvrant les risques "dommages corporels" pour les activités extra-scolaires.

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur qui m'a été remis le jour de l'inscription.

J'autorise DAGYBE à diffuser et à publier sur son site internet les images (photos ou films) réalisées lors des cours ou des manifestations qu'elle organise ou auxquelles elle participe.

À Betton, le :

Signature :